



## **Pour un sport plus inclusif pour les personnes sourdes ou malentendantes**

---

**Le sport est un puissant vecteur de sociabilisation, offrant de nombreux bienfaits physiques et mentaux tout en favorisant l'intégration sociale. Alors que les jeux olympiques et paralympiques qui se tiennent en France en 2024 mettent en lumière l'importance de l'inclusion des personnes en situation de handicap, il est urgent de repenser notre approche pour intégrer pleinement les personnes sourdes, malentendantes ou sourdaveugles dans le monde du sport amateur, qu'elles se reconnaissent, ou pas, en situation de handicap.**

L'inclusivité dans le sport est un principe essentiel qui doit être promu à tous les niveaux, des clubs amateurs aux compétitions internationales. Pourtant, une grande disparité persiste : trop souvent, les personnes sourdes ou malentendantes se heurtent à des barrières considérables. Elles rencontrent des difficultés pour accéder aux informations importantes, comme les consignes de jeu et les stratégies d'équipe, en raison de la prédominance des signaux sonores et des instructions verbales. Dans les sports collectifs, où la communication rapide et efficace est cruciale, ces obstacles peuvent les empêcher de participer pleinement et de profiter des mêmes opportunités que les personnes entendant. De plus, les clubs sportifs ne sont pas toujours équipés ni formés pour accueillir ces personnes de manière adéquate, ce qui renforce leur sentiment d'exclusion et limite leur engagement sportif.

Pourtant, les personnes sourdes ou malentendantes ont prouvé qu'elles sont autrement capables en développant des stratégies de communication singulières. De nombreux athlètes malentendants concourent avec succès aux jeux olympiques réguliers, montrant que leur handicap ne les empêche pas de réaliser des performances remarquables. Cependant, dans les clubs amateurs, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour assurer une véritable inclusion à tous les âges de la vie, enfants, adultes et seniors.

Pour rendre les clubs sportifs plus inclusifs, il est crucial de former les fédérations et les clubs à l'accueil des personnes sourdes ou malentendantes, quelque soit leur type de surdité. Quelques aménagements peuvent transformer leur expérience sportive : répertorier les aides techniques disponibles, former les entraîneurs à la communication

avec les personnes sourdes et utiliser des dispositifs adaptés. Ces mesures simples mais efficaces peuvent grandement améliorer l'accessibilité des activités sportives.

Les fédérations et les clubs doivent également intensifier leurs efforts de communication dans les territoires, partout en France, pour promouvoir l'accueil des jeunes sourds ou malentendants dans les clubs. Chaque enfant ou adolescent sourd a le droit de pratiquer le sport de son choix, et il est de notre devoir moral, éthique de leur offrir les moyens nécessaires pour le faire.

Des solutions existent déjà pour rendre le sport accessible à d'autres types de handicaps. Il est temps de mettre en place des dispositifs similaires pour les personnes sourdes ou malentendantes. En France, le nombre de personnes concernées par les surdités, soit 10% de la population, justifie pleinement l'élaboration de mesures spécifiques pour ce public. Le programme Club Inclusif et l'outil Trouve Ton Parasport portés par la Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) sont des initiatives allant dans la bonne direction, mais nous pouvons aller encore plus loin.

L'investissement des fédérations sportives et des clubs est primordial : une campagne de communication et de sensibilisation sur l'inclusion des personnes sourdes dans le sport est nécessaire pour changer les mentalités et encourager une véritable intégration. Les dispositifs adaptés existent déjà ; ils doivent être déployés largement pour qu'ils profitent à tous.

L'inclusion des personnes sourdes et malentendantes dans le sport quel que soit leur mode de communication est non seulement une question de justice, mais aussi de reconnaissance de leurs talents et de leur potentiel. En tant que société, nous avons la responsabilité de garantir que chacun ait accès aux mêmes opportunités, quelle que soit sa différence.

## **Fondation Pour l'Audition et Unanimes**

### **Auteurs :**

**Fondation Pour l'Audition** : la Fondation Pour l'Audition, présidée par Monsieur Jean-Pierre Meyers, est depuis 2015 reconnue d'utilité publique et œuvre au quotidien pour faire avancer la cause de la santé auditive. Cet héritage imprègne la marque d'une culture de l'action de terrain, concrète et positive. La mission de la fondation est triple : soutenir la recherche et l'innovation, améliorer le quotidien des personnes sourdes, malentendantes et leurs proches, mais aussi mobiliser l'opinion à travers la prévention et la sensibilisation pour protéger le capital auditif de chacun. **Pour en savoir plus : [fondationpourlaudition.org](http://fondationpourlaudition.org)**

**Unanimes :** Unanimes est une association de représentation des personnes sourdes, malentendantes et sourdaveugles et de leurs familles. L'organisation s'engage à promouvoir une société inclusive où tous les individus, indépendamment de leurs capacités auditives, ont un accès égal aux opportunités et aux ressources. **Pour en savoir plus : [unanimes.fr](http://unanimes.fr)**

**Députés, associations, professionnels et personnalités qui soutiennent la tribune :**

**Députés :**

- M. Philippe Fait, député du Pas-de-Calais (4e circonscription)
- M. François Gernigon, député du Maine-et-Loire (1ère circonscription)

**Associations :**

- Action Connaissance Formation pour la Surdit  (ACFOS)
- AuditionSolidarit 
- Eloquence de la Diff rence, M. Mounah Bizri, pr sident
- Association de r adapation et d fense des devenus-sourds (ARDDS), Mme Anne-Marie Choupin, pr sidente et M. Richard Darb ra, vice-pr sident
- BruitParif, M. Olivier Blond, president
- Fondation D cathlon
- Le Manifeste Inclusion
- Fondation Mission Sant , M. Brice Farrugia, directeur g n ral
- F d ration SurdiFrance
- Union nationale des associations de parents d'enfants d ficients auditifs (Unapeda), Mme Fran oise de la Charlerie, pr sidente

**Professionnels :**

- Centre de R f rence des Surdit s G n tiques
- M. Pascal Andrieux, directeur de l'engagement soci tal et du M c nat Malakoff Humanis
- Prof. C dric Annweiler, pr sident du G rontop le des Pays de la Loire
- M. Gilles Barbier, fondateur-directeur Handicap.fr
- Mme Sandrine Chaix, Vice-pr sidente d l gu e   l'Action Sociale et au Handicap, r gion Auvergne-Rh ne-Alpes
- Prof. Bernard Fraysse, Professeur Em rite, ancien Pr sident de la F d ration internationale des soci t s d'ORL (IFOS)
- M. St phane Junique, pr sident du groupe Vyv
- M. Mathieur Kracher, professeur de Judo de l'U.L. Miribel
- Dr. Alain Lond ro, m decin ORL

- M. Pierre Rabadan, adjoint à la Maire de Paris, chargé du Sport, des Jeux olympiques et paralympiques et de la Seine
- M. Patrick Weiten, président du Département de la Moselle

**Personnalités :**

- M. Antoine Collomb-Patton, membre de l'équipe de France de ski de fond
- Mme Manon Haab, sportive haut niveau à la Fédération Française Handisport
- Mme Pauline Leynier, porteuse de la flamme olympique
- Mme Pamera Losange, athlète, ainsi que ses parents